

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	36 (1898)
Heft:	35
Artikel:	La Thilon et les garçons de Rougemont : moeurs d'autrefois
Autor:	Antan, Pierre d'
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-197063

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Reportage en chambre.

Rendre compte d'un concert ou d'un spectacle auquel ils n'ont pas assisté est un péché mignon que commettent tous les journalistes ; personne ne leur en fait un grief, pourvu qu'ils y fassent ample distribution d'éloges. Mais faire du reportage à la façon de certain « correspondant spécial » c'est assurément une escroquerie peu commune.

Lorsque mourut, en 1887, l'empereur Guillaume I^e, le directeur d'un journal parisien décida d'envoyer quelqu'un à Berlin pour suivre les événements. Il fit choix, non d'un journaliste de profession, mais d'un jeune homme du monde, désireux d'utiliser les nombreuses informations que lui procuraient ses hautes relations.

Le correspondant spécial partit donc pour Berlin et s'y heurta naturellement aux difficultés du reportage dans une ville qu'on ne connaît pas et où l'on n'est pas connu. Quoique jeune, notre reporter ne fut pas embarrassé pour si peu ; il s'enferma dans sa chambre d'hôtel et se mit à écrire des *lettres de Berlin*, fort réussies, pleines de pittoresques détails, frisant parfois l'invenzione. Les lettres furent lues par nombre de gens avec beaucoup d'intérêt ; d'autres pourtant, qui connaissaient Berlin, l'Allemagne et les Allemands, pouffèrent de rire.

Le directeur du journal, d'abord ravi, devint inquiet quand il constata que les renseignements de son envoyé spécial ne concordaient pas avec les dépêches des agences télégraphiques.

A la fin, il écrivit à son correspondant pour lui faire part de ses doutes sur la sûreté de ses informations. L'envoyé spécial comprit qu'il ne pouvait continuer à faire ainsi son reportage en chambre, et, pour se tirer de sa fausse situation, il télégraphia à son directeur :

Mes renseignements puisés à une source des plus sûres, mais que je dois faire pour ne pas compromettre un diplomate de mes amis, ont à ce point exaspéré le gouvernement allemand, que je viens de recevoir l'ordre de quitter Berlin dans les deux heures. Je cède à la force. Lettre suivit.

La lettre de Berlin, qui parut le lendemain *in extenso* dans les colonnes du journal, contenait en effet le récit dramatique de l'expulsion du journaliste. Rien ne manquait à cette description pittoresque : l'envalissement de la chambre d'hôtel par les casques à pointe, l'ordre du chef de la police d'avoir à quitter la ville immédiatement, la réponse ironique de l'expulsé, la colère du policier de se voir narquer en face, etc., etc.

Quand l'envoyé spécial revint à Paris, il reçut force compliments et ses frais de voyage lui furent payés largement.

Mais son succès fut de courte durée, car on apprit bien vite que jamais il n'avait été expulsé. Le journaliste, homme du monde, fut remercié en douceur et dut porter ailleurs sa féconde imagination et son réel talent descriptif.

BOISVILLE.

La Thilon et les garçons de Rougemont.

Mœurs d'autrefois.

« Ce que femme veut, diable le vent. »

Quelques personnes encore se souviennent de l'avoir connue. C'était une grande femme, forte plus qu'un homme, à la voix haute, à la démarche sûre et lourde. De son temps, elle avait été célèbre dans tout le pays, pour sa grande vigueur, non moins que pour son entrain dans toutes les fêtes. A l'ouvrage, elle défilait le meilleur faucheur. En hiver, on la voyait partir, sa luge sur l'épaule ; elle revenait le soir, avec sa charge de bois ou de foin, sans paraître le moins du monde fatiguée. A une danse, elle avait défait tous les garçons de l'endroit, ne s'arrêtant que pour passer de l'un à l'autre, et, après

en avoir jeté trois haletants sur le carreau, elle recommençait un galop avec un quatrième, quand le joueur jeta son violon en demandant grâce.

Quand je la connus, elle était vieille. Le temps l'avait un peu féminisé, et cependant sa taille était toujours aussi droite, et ses cheveux blanchis s'échappaient encore en ondes crépues de sa coiffe de dentelles. Le costume des autres, qu'elle avait religieusement conservé, faisait ressortir ses larges épaules, et quand, à l'église, elle s'inclinait, faisant la révérence à l'entrée de monsieur le pasteur, le mouvement était si brusque que tout le monde se retournait.

Elle avait reçu au baptême le nom d'Esther ; mais elle avait si peu de ressemblance avec la douce Juive, reine d'Assyrie, qu'on n'avait pas tardé à la désigner sous un abréviation plus rude et plus barbare. On l'appela la Thilon. Dans tout le pays, on ne la connaissait que sous ce nom, et personne mieux que les garçons de Rougemont, qui lui gardèrent toujours rancune d'un tour qu'elle leur avait joué, aux jours de sa jeunesse.

Dans ce temps-là, les danses n'étaient pas si fréquentes que maintenant : trois ou quatre fois l'année : au Nouvel-An, à la Saint-Antoine, à la Madeleine, aux Brandons peut-être, et c'était tout ; mais quand on s'y mettait, on faisait bien les choses. Les moyens de communication étaient fort rares, ainsi que les auberges, les jeunes gens désignaient un ou deux vigoureux garçons qui partaient quelques jours avant la fête. Chacun d'eux avait sa hotte dans laquelle se trouvait un petit tonneau : la *barillette*, et ils allaient ainsi bravement, quelquefois au gros de l'hiver, passaient la montagne et venaient chercher le vin qu'il leur fallait chez les vigneronnes de Montreux ou de Chailly. Quelquefois ils profitent de ce voyage pour rapporter, suivant la saison, des *plantons* de choux, des petits oignons ou des noix.

De leur côté, les filles ne restaient pas en arrière. La plus riche, à tour de rôle, apportait un jambon ; d'autres fournissaient les choux ; une dernière préparait sa marmite, et, cela fait, il ne s'agissait plus que de trouver des ménestriers et un local. Trois violons, dont une basse, voilà qui suffisait pour faire un orchestre bien conditionné ; si l'on avait une clarinette par dessus le marché, cela allait encore mieux. Quant à la salle, si c'était en été, on dansait parfaitement en plein air, ou dans une grange. Si c'était en hiver, on se réunissait dans la maison la plus vaste ; on suspendait la marmite à la crêmaillère et pendant que les filles faisaient le feu et nettoyaient les choux, les garçons installaient les barilles dans le cabinet adjacent. On débarrassait la chambre ; on mettait dans un coin une table avec trois chaises dessus pour l'orchestre ; on alignait des banques contre le mur, et, aux premiers coups d'archet, tout le monde était en place. Le bal commençait et durait souvent jusqu'au matin, sans autre interruption que le souper de minuit, dont le jambon et les choux faisaient les frais.

Or, cette année-là, la Thilon voulut se venger des garçons de Rougemont qui s'étaient moqués d'elle ; aussi les avait-elle avertis à l'occasion de leur prochain bal, à la Manche, qu'ils n'avaient qu'à bien se tenir et que leur jambon pourrait bien leur passer loin du nez.

La-dessus grande rumeur à Rougemont. On connaissait la Thilon ; on savait de quel coup d'audace elle était capable, aussi une assemblée extraordinaire fut-elle réunie à la cuisine pour délibérer sur les mesures à prendre.

Le cordier Jean-Louis proposa de confier la garde de la marmite à quelqu'un de sûr. Le fils du régent, qui était un malin, voulait qu'on attachât à l'os du jambon une ficelle qui mettrait en branle une sonnette placée dans la salle de bal. Mais cette proposition fut peu goûtée ; d'ailleurs la Thilon était une fine mouche qui verrait bien la ficelle avant que de prendre le jambon.

A la fin, on prit la décision suivante : Deux garçons, en commençant par les plus jeunes, resteraient toujours à la cuisine. Ils se relayeraient après chaque danse. De cette façon le souper ne serait pas en danger, et personne ne serait blessé. Les choses étant ainsi arrangées, les violons attaquaient tout à coup une *sautiche ormonanche* si entraînante que tout le monde se précipita dans la chambre.

Jusqu'à 10 heures tout alla bien. De la Thilon nulle trace, et nos jeunes gens commençaient à se

demandez si elle n'avait pas voulu se moquer d'eux. C'était maintenant le grand Pierre-Abram et Josué à l'assez-sieur qui devaient prendre la surveillance. Comme ils s'asseyaient à la vaste table en couvant du regard la marmite dont le couvercle se soulevait parfois en laissant échapper une vapeur odorante, la musique recommanda.

— Si c'est pourtant pas fichant ! fit Pierre-Abram ; voilà la première moufferine de la soirée, et la Jeanette me l'avait promise.

— Vas-y si tu veux, répliqua Josué. Je puis aussi bien garder le fricot tout seul.

Pierre-Abram ne se fit pas répéter la permission et s'échappa lestement. Josué, resté seul, tambourinait légèrement le rythme sur la table, en sifflotant entre ses dents l'air qu'il entendait de loin, quand un léger « *pst* » lui fit tourner la tête. C'était Marie qui l'appelait et lui faisait signe de venir. Au diable la cuisine. Il abandonna tout, et suivit, le long du corridor, la jeune fille qui avait sans doute quelque chose d'intéressant à lui dire.

Comme ils sortaient par la porte de derrière, la Thilon entra par celle de devant. Elle avait choisi le moment, sachant que le bal devait être dans son plein. Arrivée devant la porte de la cuisine, elle l'entr'ouvrit doucement et jeta un coup d'œil. Personne. D'un bond elle arriva près du foyer, plongea hardiment la main dans la marmite, et, au risque de se brûler, retira le jambon par le manche. Elle le jeta prestement dans son tablier, et, apercevant encore sur la table la salière, elle eut soin de la vider dans les choux. Puis elle repartit comme elle était venue.

Pierre-Abram, la danse finie, s'esquiva et revint à sa consigne. Dans la salle, les filles assises le long des parois, tout en s'éventant, chantaient gairement :

Yé prai ouna fenna
L'é praisa dé né
Y sé trovaïe naira
Naira qu'on corbé,

quand Pierre-Abram entra comme un fou :

— Végni, vegni vito, la dzambetta l'é via !

La chanson expira sur toutes les lèvres, et l'on se précipita à la cuisine, où l'on trouva Josué fouillant désespérément les choux. La Thilon ne pouvait être bien loin. On s'élança à sa poursuite.

La Thilon, de son côté, avait bien prévu que pour courir après leur jambon, les garçons de Rougemont auraient des ailes aux pieds ; aussi usa-t-elle de ruse.

Dans ce temps-là, il y avait dans le village plusieurs petites constructions, des greniers, appartenant aux gens éloignés, qui y seraient leurs habits de cérémonie et leurs provisions. Ces greniers étaient construits comme les maisons du Haut-Valais, c'est-à-dire posées sur quatre pilotis, et ainsi surélevées de quelques pieds au-dessus du sol. Sans hésiter, elle se glissa sous un de ces greniers. Toute la bande furieuse passa à côté d'elle sans la voir. Elle les écouta s'éloigner, puis au bout de quelques minutes elle sortit de sa cachette et revint vers la maison où elle entra sans hésiter.

Ainsi qu'elle l'avait prévu, tous ceux qui ne s'étaient pas mis à sa poursuite étaient à la cuisine, se désolant devant les choux qui composaient tout le festin. Elle put donc pénétrer dans la salle de danse sans être remarquée. Dans le cabinet voisin, elle trouva les barilles et la hotte qui avait servi à les apporter. Et, sans lâcher le jambon, elle mit les tonnelets dans la hotte, celle-ci sur son dos, et disparut.

Une heure après, les garçons rentraient furieux de leur insuccès.

On décida de faire bonne mine à mauvais jeu, en attendant la revanche, et l'on s'attabla devant d'immenses plats de choux qui, ô dérision, conservaient encore le parfum du jambon avec lequel on les avait cuits. Josué y mordit le premier, mais les rejeta vivement ; ils étaient immangeables.

On ne tarda pas à s'apercevoir que la salière était vide.

Pour se consoler de ce nouveau mécompte, Pierre-Abram passa dans le cabinet pour prendre le vin, mais il rentra dans la salle en levant les bras au ciel. La colère le suffoqua tellement qu'il ne pouvait dire un seul mot. On abandonna Josué qui revenait à lui, et on courut voir.

Au même moment, on jouait à la Manche un galop effréné, et la Thilon triomphante se précipita dans la salle sans abandonner sa hotte, brandissant son jambon d'une main et tenant de l'autre sa coiffe dont les rubans et les dentelles voltigeaient au vent,

elle s'élança dans la ronde aux acclamations de tous.

Les garçons de Rougemont ne se sont plus moqués de la Thilon, mais ne lui ont pas encore pardonné.

PIERRE D'ANTAN.

Duès leçons d'honnêteté.

Quand on est bravo et honnête, on est respecté de tout le monde, et se voit à bon conduite et que vo n'aussé fé too à nion, quand bin vo sarià pourro, lè dzeins vo z'estimont atant qu'on retsà qu'a dái lottà d'achchons et dè letrès d'e reinte dein sa gardaroba, kâ

Une bonne renommée,

Vaut mieux que ceinture dorée,

s'on dit. Et cein est bin veré; mà y'ein a assebin que compreignont l'honnêteté à lão facon et que vallont passà po dái dzeins dë sorte et que ne sont la maiti dào temps qu'à dái bracaillons et dè la cacibraille :

On vilho rentier avái reçu pè la pousta dozè milles francs ein beliets dé banque dè mille.

Quand l'eût délietté la fiçallà et dégrusssi lo vapaï dzauno io étiont cllião beliets, sè met à i comptà po vairè se lo compte étaï justo; d'ors sè molliè lo bet dào letse-potse et sè met à derè, ein sollevoit lè beliets, à mésoure que lè comptavè : « Ion, dou, trai, équeceptra, tantqu'ia onze. »

Arrevà à onziémo, s'arrétè franc et remet cllião que l'avái comptà dessus lo derrâi, que restâvè.

Adon, son valet, que lo vouaitivè férè, l'ai dese : « Porquiet n'as-tou pas comptà assebin lo derrâi beliet, coumeint lè z'autro? »

L'é fé tot esprèt, se l'ai fâ lo vilho, et re-tint bin cein que tè dio po pe tâ : quand on comptè dinse d'i beliets, ne faut jamé comptà, anî solèvâ lo derrâi!

— Et porquiet?

— Paceque, dái iadzo, cein sè porrâi bin que y'ein aussé onco ion dezo !

On vilho Juï fasâi on dzo n'a leçon d'honnêtetâ à son valet.

— Vâi-tou, Moïse, se l'ai fasâi, sâi adé bravo ethonéto, kâ avoué l'honnêtetâ, on pâo adé allâ la tête hiauta et on fâ adé son tsemin. Tai! po lo tè provâ, m'ein vé té contâ cein que y'e fé quand y'é associyi avoué mon frare Salomon po férè lo commerce dè tsevaux.

On dzo que Salomon étaï zu à na fairè, lo syndico dè B... que te cognâi prâo, est venu atsetâ à étalons po millè francs et que m'a payi tot lo drai; mà dévant dè reduire cé ardeint dein la gardaroba, recompto ma mounâ et m'einlevine se ne trâovo pas ceint francs dè pille. Et sâ-tou cein que y'e fé?

— Pardi, tâ reinvoyû lè ceint francs pè la pousta ào syndico !

— Néfâ! dese lo vilho Juï, quand Salomon fut rarevâ dè la faire, y'e partadzi avoué li et l'ai é bailli cinquanta francs; cein étaï-te pas justo?

C. T.

Choses d'Amérique.

Maris modèles. — La suppression des soucis et des inquiétudes.

Il est reconnu que les meilleures inventions nous viennent d'Amérique, le pays des merveilles.

Et pourtant nous mettons bien souvent un véritable entêtement à ne marcher que le plus tard possible sur les traces de ce peuple si intelligent. Nous ne faisons usage de nos machines qu'après de longues réflexions ; nous les examinons avec défiance. Nous commençons par les blâmer, par les tourner en ridicule. Ce n'est qu'après les avoir tâtées et retournées de tous côtés que finalement nous nous décidons à les essayer et même à les enfourcher ; du moins en fut-il ainsi pour les vélos.

Il en est de même pour les maris que pour les machines. On a beau dire et répéter que les maris américains sont polis et prévenants dans leur intérieur ; qu'ils soignent leurs enfants et dorlotent leurs femmes ; qu'ils vont à leur bureau en courant et en reviennent de même pour s'aider dans le ménage ; rien n'y fait et les maris de notre pays continuent à aller leur même petit train, laissent à leurs femmes le plus d'ouvrage possible et les en récompensant par de fréquents grognements. Toutefois ne désespérons pas ; croyons plutôt que les maris américains finiront tout à la douce par prendre pied chez nous tout comme les vélos. Et l'on sait s'il s'y sont acclimatés !

En attendant ces beaux jours, une autre question nous réjouit un peu ; c'est l'idée nouvelle qui vient de germer dans la tête d'un docteur tout ce qu'il y a de plus américain, cela va sans dire. Cette idée a non seulement germé, mais elle a déjà donné un fruit sous la forme d'un volume de quatre à cinq cents pages intitulé : *Suppression des inquiétudes et des soucis*.

Les lecteurs de ce livre au plus engageant des titres sont persuadés, leur lecture terminée, que les tracasseries, dont notre existence est semée, nuisent à la santé et doivent absolument être supprimées. L'idée est bonne, mais elle ne sera sans doute mise à l'ordre du jour que comme les maris américains... bien à la longue !

Heureux les privilégiés qui vivront alors ! En se regardant les uns les autres ils n'apercevront plus que des visages sereins.

Une fois les règles du docteur américain établies, l'on n'entendra plus jamais le souffle d'une plainte ou d'un murmure ; tout le monde sera content. Les paysans verront sans sourciller les plus gros nuages s'avancer et menacer leurs récoltes ; les vignerons constateront, le sourire aux lèvres, que le mildiou et l'oïdium dévorent leurs raisins ; les marchands feront leurs plus belles réveries à ceux qui n'entrent jamais chez eux et, à leur petite fortune prenant, avec leur banquier, le chemin de l'étranger, les capitalistes souhaiteront bon voyage, sans même lui dire : « Au revoir ! »

Les femmes et les maris dans ce temps heureux perdront l'habitude de se plaindre les uns des autres.

Plus de soucis, ni de chagrins ; plus de lamentations sur ceci ou cela ; plus d'occasion de vider son cœur rempli jusqu'au bord ; plus de colère, ni même de mouvements d'impatience. Pour être en bonne santé et vivre longtemps, il faudra supprimer tout cela.

Mais, en attendant, il nous est permis de demander à l'auteur des cinq cents pages préchant « la suppression des soucis et des inquiétudes » ce qu'il pense nous laisser pour donner un peu de variété et de mouvement à notre pauvre vie ?

Mme DESBOIS.

L'alun contre les hémorragies. — Un remède simple et pouvant se trouver facilement sous la main pour arrêter les saignements de nez, et aussi le sang répandu trop abondamment par les coupures :

Un accident vient-il à se produire, coupures ou hémorragies nasales, vous prenez un peu d'alun et vous en saupoudrez la plaie, si c'est une blessure, ou vous prenez la poudre d'alun pour un saignement de nez.

C'est un remède qu'il est facile d'avoir toujours chez soi ; il n'est pas dangereux ; il est prompt à préparer et ses résultats sont rapides.

Nettoyage des tapis. — Les feuilles de thé humides sont préconisées pour le nettoyage des tapis, à la condition que les couleurs du tapis ne soient ni tendres ni claires. — Le son humide est, dit-on, préférable. On a répandu de l'eau froide sur ce son et on l'a laissé tremper pendant une demi-heure. On le presse bien alors entre ses mains, jusqu'à ce qu'il soit presque sec ; on le répand sur le tapis et on balaie ensuite.

Une revue de Londres publie une amusante anecdote sur la vie privée de la reine Victoria.

L'un des chapelains de la souveraine possède, dans l'appartement privé qui lui est menagé dans les résidences royales, un perroquet d'une merveilleuse couleur et qui a su conquérir, par son éloquence, les sympathies de toute la cour et de tout le personnel domestique.

A Osborne, dans l'île de Wight, l'appartement du chapelain est contigu à la terrasse sur laquelle s'ouvre la salle à manger de Victoria, si bien que, l'autre jour, la reine entendit parler l'oiseau. Elle entendit sans comprendre, tout en observant qu'on souriait autour d'elle, et elle fit appeler le propriétaire du volatile.

— Que dit donc votre perroquet qui fait tant rire ces dames et ces messieurs ?

L'éclastique devint blanc comme sa chemise.

— Votre Majesté se trompe... Cet oiseau ne prononce rien d'intelligible.

A ce moment le perroquet, qui vivait depuis longtemps à la cour sans en avoir adopté les manières, hurla d'une voix retentissante :

— Are you Victoria? Yes? So, go along, you ugly old Woman...

(Etes-vous Victoria ? oui ? Eh bien allez-vous-en, vilaine vieille femme !)

La reine éclata de rire et dit au chapelain consterné :

— Eh bien, je suis heureuse d'avoir enfin entendu une voix dans mon royaume qui ose dire ce que je pense de moi-même !...

Boutades.

Un jeune homme sans ressources s'était marié, sans se préoccuper de l'avenir, avec une fille qui se trouvait dans les mêmes conditions. Le lendemain de ses noces, la pauvre femme se mit à pleurer et son mari lui demanda la cause de ses larmes.

— Oh ! répondit-elle, je ne sais pas même préparer une soupe.

— Eh bien, console-toi, ma chère, il n'y a rien pour la faire.

Un inspecteur scolaire, après avoir interrogé quelques élèves d'une école de jeunes filles, à la campagne, ne paraissait pas très satisfait.

— L'institutrice lui demande timidement :

— Eh bien ! monsieur l'inspecteur, comment trouvez-vous mes élèves ?

— Mais... un peu en arrière ! répond l'inspecteur.

Et l'institutrice, se tournant vers ses élèves, leur dit :

— Mes enfants, mettez-vous un peu plus en avant !

La part du roi. — Quand Louis XV allait à la chasse, on portait à sa suite 40 bouteilles de vin dont le plus souvent il ne goûtait pas. Un jour, le roi eut soif et demanda un verre de vin.

— Sire, il n'y en a plus.

— Comment ? Est-ce qu'on ne porte plus les 40 bouteilles ?

— Oui, Sire, mais tout est bu.

— Qu'on en porte à l'avenir quarante et une afin qu'il y en ait au moins une pour moi.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.
3, rue Pépinet, LAUSANNE rue Pépinet, 3.

GRAND CHOIX

DE
CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.